



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 - 10^e édition Bretagne : 1 entrepreneur des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional organisé par la BGE Finistère a désigné 1 lauréate Talents des Cités :

Catégorie Création :

● **Sandrine BERTHIER pour INKKIS (Eurl)**

—> **Studio graphique – publicité et communication et Création de papiers peints de collection**

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Région Bretagne - Vannes (56) – Quartier de Ménimur

Lauréate Talents des Cités 2011 - Catégorie Création

Sandrine BERTHIER pour INKKIS (Eurl)

—> Studio graphique – publicité et communication / Création de papiers peints de collection

Sandrine BERTHIER (33 ans) est une autodidacte. Passionnée par la photographie et la peinture, elle apprend les arts graphiques et les logiciels dédiés. Après différents CDD et contrats en intérim, elle travaille cinq ans dans la communication et la publicité en salariée, puis comme graphiste free lance. En avril 2010, elle crée son propre Studio graphique, INKKIS, spécialisé dans la création et l'impression de tous supports publicitaires, avec un deuxième volet d'activité : le papier peint de collection.

Dans le cadre de ses activités de communication, INKKIS propose aux professionnels la création ou la réactualisation de leur identité visuelle. Elle prend en charge le conseil, la création et la réalisation de logotypes et de tous les outils de communication : cartes de visite, flyers, plaquettes, habillage de véhicules, panneaux, sites internet... Avec la création de papiers peints de collection – vendus sur un site e-commerce -, INKKIS habille les intérieurs de professionnels et de particuliers.

Sandrine BERTHIER a déjà atteint ses premiers objectifs. Ses clients sont des entreprises à 95%, à 3% des collectivités et à 2% des particuliers. « *Je me sens à l'aise dans mon activité. Si c'était à refaire, je referais la même chose. Le plus dur est de se dire : maintenant j'y vais. La suite arrive plus ou moins facilement.* »

Sandrine BERTHIER compte développer et diversifier sa clientèle, investir dans du matériel plus performant, et d'ici un an louer un local et embaucher un-e commercial-e, puis un-e graphiste. Installée depuis 6 ans dans le quartier de Ménimur, Sandrine BERTHIER « *s'y sent bien* ». Avec le soutien du Bureau de rénovation urbaine, elle a réalisé un reportage photographique sur et avec les habitants de Ménimur, valorisant ainsi l'image du quartier. Elle a le projet de monter une association pour les femmes du quartier : « *un mix entre le bien vivre ensemble et une dynamique associative pour l'emploi et l'entreprenariat au sein du quartier* ».

Etre lauréate du concours Talents des Cités lui donne confiance et son entreprise « *INKKIS bénéficie d'une image forte* ».

Sandrine BERTHIER conseille à ceux qui veulent créer leur entreprise de « *se faire accompagner par un organisme dédié, se protéger, mais surtout oser... en faisant une bonne communication !* »

Sandrine BERTHIER concourt maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Talents des Cités – Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;
- 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

**Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc
T. +33 (0)1 42 02 17 40 – talentsdescites@claudelisbonis.com**